

35 heures : distinguer le vrai du faux

Le Président sortant est aujourd'hui détenteur du triple D comme Déficit : Déficit des comptes publics, Déficit de croissance, D'emploi, de pouvoir d'achat, et Déficit de compétitivité.

Plutôt que *d'assumer son bilan et d'admettre son échec*, la droite met en cause ses prédécesseurs – qui ont quitté les responsabilités en 2002 – et accuse, une fois de plus, les 35 heures – sans doute y a-t-il bientôt des élections en France...

Sur les 35 heures mises en place il y a plus de dix ans et parce que *leur bilan est positif*, aux caricatures de la droite, nous opposons *les faits précis et les chiffres incontestables*.

« Les 35 heures ont créé des emplois ». VRAI

Grâce aux 35 heures, aux emplois jeunes et à une bonne gestion de la croissance, la France a créé chaque année, entre 1997 et 2002, *plus d'emplois que pendant les « Trente glorieuses »*.

Selon Xavier Timbeau, économiste à l'OFCE, la croissance ne peut à elle seule expliquer tous les postes créés à la fin des années 1990 et début 2000, au contraire de ce que dit la droite. **Les 35 heures ont permis de créer 145 000 emplois en 2000 puis 80 000 emplois environ en 2001.** Selon une étude de l'INSEE, l'emploi des entreprises passées à 35 heures a augmenté de 9,9% par rapport à celles restées à 39 heures. Au total, c'est **plus de 350 000 postes** qui ont été créés **sur la période 1998-2002**, sans déséquilibre financier apparent pour les entreprises.

La période 1998-2002 est celle où l'emploi salarié a le plus progressé. Il a augmenté de 2% en moyenne annuelle sur cette période, au lieu de 0,7% de 1990 à 1997 puis seulement de 0,5% à partir de 2003. Alors que la conjoncture économique était proche de celle des autres pays européens, les créations d'emplois ont été plus importantes que dans les autres pays. Selon Eurostat, **le taux de création d'emplois entre 1999 et 2001 a été de 50% plus élevé en France que dans les autres pays européens** (2,5% par an sur cette période contre 1,6%). Par contre, la France créait deux fois moins d'emplois auparavant : 0,4% entre 1995 et 1998 contre 0,8% en moyenne dans les autres pays.

« Les 35 heures coûtent cher » FAUX

La RTT ayant exercé très rapidement ses effets sur l'emploi, et donc sur les recettes fiscales et sociales qui en résultent, le coût du passage aux 35 heures pour les finances publiques a été relativement faible. En effet, les sommes allouées aux aides à la RTT sont en grande partie compensées par les retours sur les finances sociales et publiques (baisse des dépenses d'indemnisation du chômage, hausse des recettes fiscales et sociales suite à la création d'emplois). **La création à minima de 350 000 emplois correspond à une rentrée de 4 milliards d'euros de cotisations supplémentaires.**

Le coût annuel des allègements de cotisations représente par contre 8 milliards pour *les allègements « JUPPE » et « DE ROBIEN », qui ont créé à peine 7.000 emplois*. Les allègements Fillon atteignent quant à eux 17 milliards en 2005, soit près de deux fois plus que les 35 heures. En outre, Les 35 heures n'ont pas empêché le déficit public et la dette de se réduire entre 1998 et 2002.

« Les 35 heures rendent la France moins compétitive » FAUX

Les données de la Banque de France montrent que le passage aux 35 heures s'est accompagné d'une *amélioration de la compétitivité de la France de 1998 à 2003 vis-à-vis de 46 pays partenaires*. Ceci traduit notamment par une amélioration du solde commercial, ce qui n'est plus le cas dans les années suivantes, au contraire.

Enfin, l'analyse des investissements étrangers établit clairement la compétitivité de la France. Les 35 heures n'ont pas empêché la France de continuer d'attirer les investissements étrangers. Elle **devient en 2002 la deuxième terre d'accueil des capitaux étrangers** et depuis se situe en moyenne au 3ème rang mondial, derrière les Etats-Unis et la Chine. Le flux d'investissement étranger est passé de 20 milliards d'euros en 1997 à 38 milliards en moyenne entre 1998 et 2002, avec un pic à 56 milliards en 2001, alors qu'ils n'atteignent que 61 milliards en 2005. C'est donc **sous le gouvernement Jospin que les investissements directs étrangers (IDE) ont le plus augmenté**.

« Les 35 heures affectent la productivité de la France » FAUX

L'analyse des données disponibles contredit totalement cette critique. **Les gains de productivité horaire ont ainsi été de l'ordre de 4% à 5%**. La valeur ajoutée dégagée par les entreprises passées à 35 heures ne s'est pas réduite par rapport à celles restées à 39 heures.

Selon une étude de l'INSEE de 2004, la réduction du temps de travail n'a pas provoqué de coûts salariaux supplémentaires pour les entreprises. La réorganisation du travail qui a permis de dégager des gains de productivité et les allègements de cotisations sociales qui ont accompagné le passage aux 35 heures expliquent cela.

Une étude de la DARES pointe également les gains de productivité issus d'une plus grande flexibilité du temps de travail qui a suivi la RTT. Selon l'enquête menée, 57% des salariés signalent des durées hebdomadaires de travail variables selon les périodes contre 45% en l'absence de RTT.

Contrairement aux mensonges de la droite, *les Français ne travaillent pas moins que leurs voisins*. Le temps de travail moyen réel en France est de 41 heures par semaine, ce qui est très proche de la moyenne européenne (41,9) et supérieur à de nombreux pays (Pays-Bas, Irlande, Danemark...).

Si l'on regarde les statistiques fournies par Eurostat, la productivité en France est supérieure à celle de l'Union Européenne. En base 100 pour l'UE à 15, la France obtient par heure de travail une productivité de 119,9 en 2006, contre 111,2 pour l'Allemagne et 90,5 pour le Royaume-Uni et par personne occupée 121,4 en 2008 contre 104,3 pour l'Allemagne et 109,4 pour le Royaume-Uni.

« Les 35 heures ont pesé sur le pouvoir d'achat » FAUX

Les années 1998-2002 sont celles d'une croissance retrouvée du pouvoir d'achat, de 2,6% en moyenne annuelle par unité de consommation sur la période, et qui est depuis nettement inférieure (1,3% en moyenne annuelle pour 2003- 2007). Cette période correspond également à celle d'un *redressement de la part des salaires dans la valeur ajoutée des sociétés non financières*, qui passe de 63,5% en 1998 à 65,6% en 2002. La reprise des salaires se traduit par une hausse de leur part dans le revenu disponible brut des ménages, ce qui n'est plus le cas par la suite.

Le recul du chômage qui a suivi a en retour *amélioré le rapport de forces au profit des syndicats et contribué au redressement des salaires*. Les salaires ont donc progressé sur la période, peut-être de façon insuffisante, mais leur progression a été plus forte que lors des périodes précédentes et suivantes. La croissance salariale de cette période contraste avec la modération qui a suivi, surtout pour les plus modestes.

« Les Français sont prêts à renoncer aux 35 heures afin de travailler plus pour gagner plus. » FAUX

Les Français sont très attachés aux 35 heures qui leur ont permis de pouvoir mieux conjuguer vie personnelle et vie professionnelle. **Toutes les catégories de salariés soutiennent majoritairement les 35 heures**, y compris les ouvriers (55%) et les employés (58%), de même que les cadres (60%) ou les professions intermédiaires (58%) selon un récent sondage de l'institut BVA.

« Avec les 35h, les Français travaillent moins que les autres ». FAUX

La réduction du temps de travail est une tendance générale parmi les pays occidentaux. Les Français ont une durée hebdomadaire moyenne du travail supérieure à celle de leurs voisins : 38 heures en France en 2009 contre 35,7 h en Allemagne, 36,3 heures en Suède, 36,6 heures au Royaume-Uni et 30,6 heures aux Pays-Bas. Même lorsque l'on prend en compte les congés, la durée annuelle du travail en France (1 550 heures) était supérieure à celle de l'Allemagne (1 390 heures) en 2009.

« Les 35 heures ont permis de limiter le développement du temps partiel et donc de la précarité en France. » VRAI

La proportion d'emplois à temps partiel est beaucoup plus élevée dans d'autres pays européens (48% aux Pays-Bas, 28% en Allemagne et au Royaume-Uni) qu'en France (17%). C'est notamment lié aux 35 heures qui ont stabilisé le recours au temps partiel en France alors qu'il augmentait dans les autres pays.

« Les entreprises attendent la fin des 35 heures. » FAUX

En dépit des nombreuses interventions législatives visant à donner la possibilité aux entreprises de revenir sur les 35h, celles-ci n'ont pas souhaité remettre en cause les accords collectifs signés à l'époque : aucune branche professionnelle ne s'est engagée dans une refonte globale de l'organisation du travail sur la base des flexibilités offertes par la loi du 20 août 2008.